

Tout élève ou personnel amené à utiliser le matériel informatique mis à sa disposition par l'établissement est soumis aux dispositions de cette charte. Ce contrat a pour ambition de responsabiliser l'utilisateur en explicitant les droits et les devoirs que chacun s'engage à respecter. Ce texte qui s'inscrit dans le cadre des lois en vigueur, et basé sur la Charte officielle recommandée par l'Education Nationale, vient en annexe du règlement intérieur. Le Chef d'établissement veille au bon respect de la présente Charte. Le non-respect de cette Charte peut entraîner des sanctions d'ordre disciplinaire et/ou pénale.

1- Services proposés.

L'établissement met à disposition de tous un matériel informatique adapté et une connexion Internet haut débit, des logiciels pédagogiques (logiciels de bureautique, de retouche d'images, de langues...) et des équipements spécialisés (casques, scanners...). L'établissement s'engage à fournir un service approprié aux utilisateurs ainsi qu'un soutien technique le cas échéant, hors problèmes techniques extérieur à l'établissement (fournisseur d'accès, ...).

L'utilisation des ressources informatiques et Internet doit être en rapport avec la pédagogie, les activités d'enseignement et les programmes scolaires. Internet ne peut être considéré comme un outil de téléchargement personnel (logiciels, films, photos ou musiques, ou activités commerciales) ou d'activités non pédagogiques (chat, forum, jeux, jeux en ligne, activités commerciales ou toutes autres activités en contradiction avec la législation).

La messagerie externe ne se conçoit que dans un cadre pédagogique ou professionnel et sous la responsabilité d'un adulte. La correspondance d'une classe est envisageable mais l'enseignant se charge de l'envoi du courriel après vérification de son contenu. Il est en outre sujet au respect des règles élémentaires de respect, de politesse, de langage et de hiérarchie. En dehors de toute utilisation collective du courriel, les élèves n'ont pas accès à une messagerie personnelle.

2 - Règles d'usage

Pour des raisons de sécurité et de protection des jeunes, la consultation de sites Internet (en classe, en salles équipées ou au CDI) s'effectue sous la responsabilité d'un adulte et sous son contrôle ; elle se fait toujours avec son autorisation préalable. Toute consultation de site pour adulte et/ou présentant toute forme d'apologie à la haine, au racisme, à la discrimination, incitation à la violence... est strictement interdite.

L'impression de documents personnels ou issus d'Internet ne peut se faire que dans un but pédagogique et/ou en rapport avec l'activité professionnelle des personnels de l'établissement. Pour les élèves, l'impression s'effectue uniquement après autorisation de l'enseignant et en rapport avec le cours.

Dans un souci de protection des mineurs, les utilisateurs s'engagent à ne pas laisser sur Internet des informations permettant de les identifier (photo, nom, adresse, ...) et à ne pas installer de logiciels sans autorisation du responsable informatique, notamment ceux dont l'utilisation pourrait s'avérer illégale (spyware, logiciels de téléchargements Peer-to-Peer, ...) sur les postes de l'établissement. De plus, toute utilisation des ressources de l'établissement pour la copie de logiciels ou de cd/dvd commerciaux est strictement interdite.

Les utilisateurs s'engagent également, à ne pas modifier les caractéristiques d'origine des postes informatiques et à ne pas détériorer volontairement l'intégrité des machines.

Cette charte réaffirme le droit à la propriété intellectuelle des documents, images, vidéos et musiques et à la responsabilité des utilisateurs. Toute utilisation, publication, et/ou copier-coller de documents trouvés sur le Web ou tout autre support doit s'effectuer avec le souci du respect de cette propriété : nommer la source, ne pas en modifier le contenu, vérifier la présence de droits d'auteur (copyright) est ainsi une obligation pour tous les utilisateurs.

3- Contrôle et maintenance

Le Chef d'établissement se réserve le droit de contrôler toute page Web hébergée sur les serveurs, tout historique des connexions et sites visités ou toutes autres données relatives à l'utilisation du matériel informatique de l'établissement pour des raisons techniques et de maintenance. Il se réserve aussi le droit de vérifier l'utilisation des services, de recueillir et de conserver les informations nécessaires au bon fonctionnement du service.

L'établissement peut être à même d'intenter une action contre toute personne portant atteinte à l'intégrité ou à la sensibilité d'un personnel ou d'un élève de l'établissement (diffamation, injure, atteinte à la vie privée, ...) notamment par l'intermédiaire de messages, de textes, d'images provocants ou pénalement répréhensibles édités sur un Blog, un site personnel ou un tout autre support. La responsabilité de l'auteur est ainsi engagée sur le Web comme ailleurs : toute atteinte à la vie privée et au droit à l'image est strictement prohibée.

Il est impératif pour l'enseignant d'identifier dans la salle informatique les élèves utilisateurs de chaque poste (chaque élève doit s'identifier avant chaque utilisation).

Tout dysfonctionnement doit être, pour faciliter une réparation rapide et efficace, obligatoirement et directement signalé par écrit (chaque salle disposant d'un cahier de suivi) au responsable informatique de l'établissement.

Toute utilisation de supports de stockage amovibles (disquettes, clés USB, disques durs externes, ...) est prohibé sans autorisation préalable du professeur en cours. Le contrôle de ces supports par l'antivirus présent sur chaque ordinateur est obligatoire avant toute utilisation. Celui-ci peut aussi être effectué pour les personnels de l'établissement sur simple demande auprès du responsable informatique.

4 - Engagement de l'utilisateur :

Je soussigné(e) m'engage à :

- respecter le matériel mis à ma disposition
- ne pas utiliser de support de stockage (clé USB, DD portable ..) sans autorisation
- n'apporter aucune modification à la configuration des machines
- n'enregistrer aucun fichier portant atteinte à la morale ou à la loi
- n'installer aucun logiciel
- ne pas utiliser les identifiants d'un autre utilisateur
- ne lancer d'impression qu'après autorisation
- me conformer aux instructions des enseignants.

Signature :

le cas échéant, signature des
responsables légaux :